

NOTE DE CALCUL DE RETENTION DES EAUX PLUVIALES

**ROMAINVILLE - FAREVA Rue Jean-Jacques-Rousseau
LOT 01 BAT A**

DECOMPOSITION DES SURFACES DU PROJET D'AMENAGEMENT

Bassin en eau	=	0,0 m ²
Zone inondable (en espaces verts ou autres)	=	0,0 m ²
Espaces verts en pleine terre	=	661,0 m ²
Espaces verts sur dalle (ép. ≥ 50 cm)	=	0,0 m ²
Sols semi-perméables (pavés à joints larges, stabilisés...)	=	0,0 m ²
Sols en enrobé ou en béton	=	34,0 m ²
Toitures terrasses végétalisées (substrat > 10 cm)	=	351,0 m ²
Toitures terrasses gravillonnées	=	24,0 m ²
Toitures en pentes (tuiles, zinc, ardoises...)	=	0,0 m ²

Surface total du terrain 1 070 m²
Surface total du terrain en hectare 0,10700 ha

CALCUL DU COEFFICIENT D'APPORT	Pluies courantes		Pluies fortes	
	Surface active	Coefficient de ruissellement	Surface active	Coefficient de ruissellement
Bassin en eau	=	0 m ² 1,0	0 m ² 1,0	
Zone inondable (en espaces verts ou autres)	=	0 m ² 0,0	0 m ² 1,0	
Espaces verts en pleine terre	=	0 m ² 0,0	132,2 m ² 0,2	
Espaces verts sur dalle (ép. ≥ 50 cm)	=	0 m ² 0,0	0 m ² 0,4	
Sols semi-perméables (pavés à joints larges, stabilisés...)	=	0 m ² 0,5	0 m ² 0,7	
Sols en enrobé ou en béton	=	31 m ² 0,9	30,6 m ² 0,9	
Toitures terrasses végétalisées (substrat > 10 cm)	=	0 m ² 0,0	245,7 m ² 0,7	
Toitures terrasses gravillonnées	=	14 m ² 0,6	16,8 m ² 0,7	
Toitures en pentes (tuiles, zinc, ardoises...)	=	0 m ² 0,9	0 m ² 1,0	
Surface total pondérée	=	45 m²	425 m²	
Coefficient d'apport (Ca)	=	0,04	0,40	
Surface active en hectare (Sa)	=	0,0045	0,0425	

CALCUL DU VOLUME DE RETENTION

Débit Autorisé au permis de construire: 10,00 litres/s/ha
 Débit autorisé : 1,07 litres/s

Le débit de vidange est de: 0,001070 m³/s

Pour une pluie courante (rejet zéro)

Volume spécifique 80 m³/ha
 Volume pluie courante (à infiltrer) 1 m³

Pour une pluie décennale

Volume spécifique 245 m³/ha
 Volume d'eau à stocker 11 m³

Conclusion :

Le volume à infiltrer pour une pluie courante doit être de : 1 m³
 Le volume de rétention pour une période de retour de 10 ans doit être de : 11 m³

NOTE DE CALCUL DE RETENTION DES EAUX PLUVIALES

**ROMAINVILLE - FAREVA Rue Jean-Jacques-Rousseau
LOT 02 BAT B-C-D-E**

DECOMPOSITION DES SURFACES DU PROJET D'AMENAGEMENT

Bassin en eau	=	0,0 m ²
Zone inondable (en espaces verts ou autres)	=	0,0 m ²
Espaces verts en pleine terre	=	2 164,0 m ²
Espaces verts sur dalle (ép. ≥ 50 cm)	=	986,0 m ²
Sols semi-perméables (pavés à joints larges, stabilisés...)	=	0,0 m ²
Sols en enrobé ou en béton	=	790,0 m ²
Toitures terrasses végétalisées (substrat > 10 cm)	=	2 478,0 m ²
Toitures terrasses gravillonnées	=	2 729,0 m ²
Toitures en pentes (tuiles, zinc, ardoises...)	=	0,0 m ²

Surface total du terrain 9 147 m²
Surface total du terrain en hectare 0,91470 ha

CALCUL DU COEFFICIENT D'APPORT	Pluies courantes		Pluies fortes	
	Surface active	Coefficient de ruissellement	Surface active	Coefficient de ruissellement
Bassin en eau	= 0 m ²	1,0	0 m ²	1,0
Zone inondable (en espaces verts ou autres)	= 0 m ²	0,0	0 m ²	1,0
Espaces verts en pleine terre	= 0 m ²	0,0	432,8 m ²	0,2
Espaces verts sur dalle (ép. ≥ 50 cm)	= 0 m ²	0,0	394,4 m ²	0,4
Sols semi-perméables (pavés à joints larges, stabilisés...)	= 0 m ²	0,5	0 m ²	0,7
Sols en enrobé ou en béton	= 711 m ²	0,9	711 m ²	0,9
Toitures terrasses végétalisées (substrat > 10 cm)	= 0 m ²	0,0	1734,6 m ²	0,7
Toitures terrasses gravillonnées	= 1 637 m ²	0,6	1910,3 m ²	0,7
Toitures en pentes (tuiles, zinc, ardoises...)	= 0 m ²	0,9	0 m ²	1,0
Surface total pondérée	= 2 348 m ²		5 183 m ²	
Coefficient d'apport (Ca)	=	0,26		0,57
Surface active en hectare (Sa)	=	0,2348		0,5183

CALCUL DU VOLUME DE RETENTION

Débit Autorisé au permis de construire: 10,00 litres/s/ha
 Débit autorisé : 9,147 litres/s

Le débit de vidange est de: 0,009147 m³/s

Pour une pluie courante (rejet zéro)

Volume spécifique 80 m³/ha
 Volume pluie courante (à infiltrer) 19 m³

Pour une pluie décennale

Volume spécifique 277 m³/ha
 Volume d'eau à stocker 174 m³

Conclusion :

Le volume à infiltrer pour une pluie courante doit être de : 19 m³
 Le volume de rétention pour une période de retour de 10 ans doit être de : 174 m³

NOTE DE CALCUL DE RETENTION DES EAUX PLUVIALES

**ROMAINVILLE - FAREVA Rue Jean-Jacques-Rousseau
LOT 03 FIMINCO**

DECOMPOSITION DES SURFACES DU PROJET D'AMENAGEMENT

Bassin en eau	=	0,0 m ²
Zone inondable (en espaces verts ou autres)	=	0,0 m ²
Espaces verts en pleine terre	=	363,0 m ²
Espaces verts sur dalle (ép. ≥ 50 cm)	=	0,0 m ²
Sols semi-perméables (pavés à joints larges, stabilisés...)	=	0,0 m ²
Sols en enrobé ou en béton	=	7 776,0 m ²
Toitures terrasses végétalisées (substrat > 10 cm)	=	6 867,0 m ²
Toitures terrasses gravillonnées	=	2 827,0 m ²
Toitures en pentes (tuiles, zinc, ardoises...)	=	0,0 m ²

Surface total du terrain 17 833 m²
Surface total du terrain en hectare 1,78330 ha

CALCUL DU COEFFICIENT D'APPORT	Pluies courantes		Pluies fortes	
	Surface active	Coefficient de ruissellement	Surface active	Coefficient de ruissellement
Bassin en eau	= 0 m ²	1,0	0 m ²	1,0
Zone inondable (en espaces verts ou autres)	= 0 m ²	0,0	0 m ²	1,0
Espaces verts en pleine terre	= 0 m ²	0,0	72,6 m ²	0,2
Espaces verts sur dalle (ép. ≥ 50 cm)	= 0 m ²	0,0	0 m ²	0,4
Sols semi-perméables (pavés à joints larges, stabilisés...)	= 0 m ²	0,5	0 m ²	0,7
Sols en enrobé ou en béton	= 6 998 m ²	0,9	6998,4 m ²	0,9
Toitures terrasses végétalisées (substrat > 10 cm)	= 0 m ²	0,0	4806,9 m ²	0,7
Toitures terrasses gravillonnées	= 1 696 m ²	0,6	1978,9 m ²	0,7
Toitures en pentes (tuiles, zinc, ardoises...)	= 0 m ²	0,9	0 m ²	1,0
Surface total pondérée	=	8 695 m²	13 857 m²	
Coefficient d'apport (Ca)	=	0,49	0,78	
Surface active en hectare (Sa)	=	0,8695	1,3857	

CALCUL DU VOLUME DE RETENTION

Débit Autorisé au permis de construire: 10,00 litres/s/ha
 Débit autorisé : 17,833 litres/s

Le débit de vidange est de: 0,017833 m³/s

Pour une pluie courante (rejet zéro)

Volume spécifique 80 m³/ha
 Volume pluie courante (à infiltrer) 70 m³

Pour une pluie décennale

Volume spécifique 288 m³/ha
 Volume d'eau à stocker 363 m³

Conclusion :

Le volume à infiltrer pour une pluie courante doit être de : 70 m³
 Le volume de rétention pour une période de retour de 10 ans doit être de : 363 m³